

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2022 DAC 242 Subventions (241.000 euros) conventions et avenants à convention avec huit structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'accès de tous aux œuvres d'art, et ce dès le plus jeune âge, est un objectif majeur de la politique culturelle et éducative de la Ville de Paris. Permettre la participation de tous les enfants, et en particulier ceux les plus éloignés des pratiques culturelles, à des programmes d'éducation artistique et culturelle de qualité, favoriser les liens avec des équipements de proximité, permettre à chaque enfant de découvrir et de s'initier à des pratiques artistiques constituent des priorités et un engagement au quotidien pour la municipalité.

L'Art pour Grandir a permis depuis 13 ans de créer des relations nouvelles entre les services culturels et les équipes pédagogiques et d'animation, de proposer aux enfants des pratiques artistiques et, en fin d'année, traditionnellement, de réunir enfants et familles autour d'une restitution. L'Art pour Grandir implique 150 établissements culturels ou associations, 620 écoles parisiennes, 102 collèges et 304 centres de loisirs. Pour cette 14^{ème} édition, sept structures culturelles reconduisent leur programme sous forme de parcours dont l'évaluation a été positive et un nouveau projet est proposé.

L'association **Théâtre de la Ville** poursuit son action de sensibilisation au spectacle vivant avec le Parcours enfance et jeunesse qui s'appuiera sur une programmation prévisionnelle de 8 spectacles.

En 2021-2022, il a concerné 14 écoles, 16 collèges 12 centres de loisirs et 14 structures du champ social. Constitué de 15 spectacles présentés au Théâtre de la Ville Espace Cardin, aux Abbesses et dans les théâtres partenaires (Châtelet, Théâtre Paris-Villette), ce parcours est complété par des spectacles de forme légère pouvant se jouer dans les établissements scolaires ou chez les partenaires associatifs. En 2022/2023 le Théâtre de la Ville proposera de nouveau des formations destinées aux enseignants, des ateliers en amont et en aval des spectacles, ainsi qu'un accès privilégié aux

répétitions et aux coulisses du théâtre lors de visites scolaires. Le parcours se déclinera également avec le projet Passerelle entre un collège (4 classes) et ses écoles de secteur (6 classes), des ateliers d'écriture à l'occasion du 1er juin des écritures théâtrales jeunesse, des ateliers de lecture à haute voix, et dans le cadre de Chantiers d'Europe, des spectacles européens à destination de 4 classes. Deux projets adaptés aux enfants en situation de handicap sont également poursuivis : l'un de découverte du théâtre avec des enfants autistes, qui concernera quatre nouvelles structures parisiennes, et l'autre avec des enfants sourds et malentendants, qui concernera deux établissements scolaires et sera l'occasion d'un partenariat avec l'International Visual Theatre. Dans une des écoles, sera développé un laboratoire de création permettant d'améliorer l'accessibilité des spectacles aux enfants sourds et malentendants. Enfin une classe de CM1 ou CM2 de l'école Rampal (19^e) participera à la création d'un spectacle écrit par Fabrice Melquiot. Cette saison sera également marquée par un renforcement de la programmation à destination des plus petits (5/6 ans) et des adolescents (12/14 ans). Une subvention de 35.000 euros est proposée.

Par ailleurs le Théâtre de la Ville poursuit un projet dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP) où les élèves de 15 écoles parisiennes assistent à des représentations dans leur école ou dans un théâtre partenaire de proximité, en complément de 2 ateliers hebdomadaires de pratique théâtrale. Ce projet permettra, comme cette année, à plus de 3000 enfants d'assister à des représentations théâtrales. Ce parcours de 2 à 3 spectacles dans l'année proposé à tout un groupe scolaire (et pas seulement aux enfants participant le mardi et le vendredi aux ateliers de pratique) permet de fédérer les enfants autour de la découverte du spectacle vivant. Une subvention de 150.000 euros est proposée pour la proposition de ces parcours représentant environ 130 représentations tout au long de l'année scolaire.

L'Association de la Maison Ouverte, qui gère le **Théâtre Dunois**, pour la 3^e édition d'« Avignon : les enfants à l'honneur » emmènera 10 jeunes du 13^e arrondissement (quartier politique de la ville) au Festival d'Avignon 2022 avec un parcours de spectacles, d'ateliers, de rencontres et temps forts avec des artistes. L'équipe du Théâtre impliquera les jeunes en amont lors d'un parcours de spectacles, médiations artistiques et stage de pratique. Les projets Art Pour Grandir concernent également des ateliers de pratique artistique et parcours culturels pour des scolaires de la maternelle au lycée avec notamment un nouveau cycle « quels mondes pour demain ? » de 3 ans avec l'école Du Breuil (12^e), et les lycées Bergson (19^e) et Galilée (13^e). Enfin le Dunois proposera un nouveau programme avec l'Amin Théâtre, « Fais ta nuit blanche », d'avril à octobre de création collective avec un « comité d'adolescents curieux » des quartiers politiques de la ville qui bénéficieront également d'un parcours culturel ainsi que leurs familles qui seront invitées lors de la Nuit Blanche. Une subvention de 6.000 euros est proposée.

L'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale organise le défi « Libérons Molière » ouvert à tous dès 6 ans, particulièrement cette

année autour du *Bourgeois gentilhomme*, afin qu'un hommage collectif et collaboratif soit rendu. Faisant appel à la fantaisie et à la théâtralité, les participants sont invités à envoyer une production créative autour de 5 thèmes. En 2021 lors de la première édition du projet, 146 contributions ont été envoyées pour l'ensemble du défi ayant impliqué à Paris deux Centres Paris Anim', un conservatoire et un collège. En 2022, 5 établissements scolaires parisiens sont inscrits ainsi que deux centres Paris'anim, le CMA du 13e et le CRR. Dans le cadre de l'opération Molière, un projet inter-académique avec deux classes du collège Péguy (19e) est également mené en partenariat avec les Archives nationales. Une subvention de 3.000 euros est proposée.

L'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) qui rassemble les établissements publics du parc de la Villette, intervient dans l'accompagnement social, l'insertion professionnelle, la formation et l'ingénierie sociale, en priorité dans le nord-est parisien et la Seine-Saint-Denis. Le programme « Parcourir la Villette » propose à des jeunes de tout âge, notamment des quartiers de la politique de la ville limitrophes, des parcours inter-établissements sur mesure avec 14 lieux culturels du site et 6 autres lieux culturels parisiens (Forum des images, Cent-Quatre, Gaité lyrique, Maison de la Radio, Théâtre de la Ville, Chaillot). Cette année, 41 parcours ont été menés avec 560 enfants, jeunes et adultes parisiens et 87 accompagnateurs avec une trentaine de structures socioéducatives parisiennes partenaires. Depuis l'automne 2020, l'APSV s'inscrit dans la dynamique de l'Olympiade culturelle avec le projet « Ça match au Zénith » et la participation au dispositif Paris Sport Vacances + Culture. L'APSV souhaite développer ses partenariats pour réaliser 50 parcours en 2022. Une subvention de 20.000 euros est proposée.

Le **Théâtre Paris-Villette** poursuit le projet « Passerelles » de développement de la pratique autonome du spectateur avec ses partenaires Hall de la chanson, Théâtre du Menteur, Le Mouffetard, Le Dunois, la Gaité Lyrique, l'échangeur de Bagnolet et la Ville de Pantin. Chaque parcours est constitué 3 venues en autonomie à travers un cheminement de réservation individuelle à trois spectacles sur la saison 2022-2023, avec en amont des ateliers en groupes (visites de lieux culturels, ateliers de pratiques artistiques) et en aval, un temps d'analyse chorale animé par un comédien-intervenant. En 2021/2022 6 établissements (collèges et conservatoire) soit neuf classes ont mené un parcours, en 2022/2023, impliquera également le conservatoire du 12^e, le pôle innovant lycéen (14^e) et 2 nouveaux lycées. Une subvention de 15.000 euros est proposée.

L'association du **Théâtre de la Marionnette à Paris** propose des projets de sensibilisation aux arts de la marionnette par la pratique artistique grâce à des ateliers sur temps scolaire en lien avec la programmation du théâtre. En 2022/2023 le Théâtre proposera des ateliers thématiques (migrations, environnement, sport), autour du spectacle Rebetiko au collège Rodin (13e) dans la poursuite du projet international the Walk mené en 2021 sur le thème des migrations, des ateliers « Omniprésences sportives » pour une classe

d'une école parisienne dans le cadre de l'olympiade culturelle autour de la nouvelle discipline olympique du breakdance, un atelier « philosophie et marionnettes » autour du spectacle *La belle transition* au collège Bergson (19^e) et des ateliers autour des valises d'artistes dans 2 classes d'écoles ou de collèges encore à identifier à partir des sept théâtres portatifs du Mouffetard. Une subvention de 5.000 euros est proposée.

L'association **Le Regard du cygne** propose de déployer un projet développé depuis 5 ans par un réseau d'acteurs à destination de tous les élèves du réseau éducatif prioritaire du quartier Belleville-Amandiers leur permettant de suivre une pratique de la danse et de développer une culture chorégraphique. Depuis 2019, le Regard du Cygne oriente son projet vers le très jeune public, avec notamment des « Family Day ». En 2021 Le Regard du cygne a pu faire danser les 5 classes de l'école Cendriers et un nouveau partenariat a été mis en place avec l'école Bidassoa. En 2022 le Regard du cygne élargira ses interventions à plusieurs classes de l'école élémentaire Sorbier, reprendra le partenariat avec l'école Piat et déploiera son action aux autres écoles maternelles et élémentaires du réseau Doisneau. Au total, l'association envisage 240h d'ateliers de pratique artistique dans 6 écoles, une sortie spectacle par classe et 1h de médiation sur l'histoire de la danse. Une subvention de 3.000 euros est proposée.

L'association **Le Grand Mélange** intervient auprès du jeune public pour développer l'éducation artistique et culturelle par la pratique du chant choral. Le projet « En chemin avec Aimé Césaire » consiste en la création et la réalisation d'un spectacle avec des classes de collège, à partir d'extraits de textes d'Aimé Césaire et de chants polyphoniques. Ce projet sera mis en œuvre et créé sur-mesure pour deux groupes fédérant chacun plusieurs collèges de Paris, avec 100 à 150 élèves par groupe choral. L'un avec les collèges Monet, Fauré (13^e) et Tillon (12^e), l'autre avec les collèges Voltaire (11^e), Malraux (17^e), Gambetta (20^e), et le Conservatoire du 11^e. D'autres établissements seront également associés. Les collégiens travailleront en classe d'éducation musicale et de chant choral, et se réuniront à plusieurs reprises pour travailler avec un chef de chœur professionnel. La direction de chœur sera assurée par les enseignants. Le travail mené tout au long de l'année scolaire aboutira à une restitution publique en 2023 dans la salle Olympe De Gouges (11^{ème}), année anniversaire de la naissance du poète. Une subvention de 4.000 euros est proposée.

Afin de soutenir ces huit structures pour la réalisation de leurs projets, je vous propose donc de leur attribuer des subventions distinctes d'un montant total de 241.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer la convention et les avenants joints au projet.

La Maire de Paris